

-----  
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE  
-----

**DÉCRET N° 2020 – 066 DU 05 FÉVRIER 2020**  
portant nomination au Ministère des Enseignements  
Maternel et Primaire.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ÉTAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2019-430 du 02 octobre 2019 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2016-428 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire ;
- vu** le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- sur** proposition du Ministre des Enseignements Maternel et Primaire,
- le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 05 février 2020,

## **DÉCRÈTE**

### **Article premier**

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère des Enseignements Maternel et Primaire dans les fonctions ci-après :

- Directeur adjoint de Cabinet :  
monsieur **Akanda Olouwa Raliou ARINLOYE** ;
- Conseiller technique à la décentralisation, à la déconcentration et à la coopération :  
madame **Alice MINGNINOU** ;
- Conseiller technique au suivi des Réformes des Projets/Programmes :  
monsieur **Nicodème Lawalé Mescario d'ALMEIDA**.

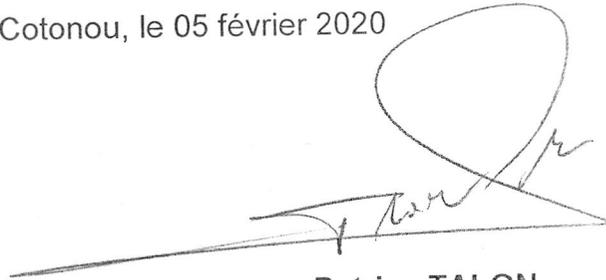
**Article 2**

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 05 février 2020

Par le Président de la République,  
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



**Patrice TALON**

Le Ministre de l'Economie  
et des Finances,



**Romuald WADAGNI**

Le Ministre des Enseignements  
Maternel et Primaire,



**Salimane KARIMOU**

**AMPLIATIONS** : PR : 6 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; HCJ : 2 ; MEF : 2 ; MEMP : 2 ; AUTRES MINISTERES : 22 ; SGG : 4 ; INTERESSES : 3 ; JORB : 1.